



Communiqué de presse

Le G5 Santé s'alarme du PLFSS 2020 qui fragilise les entreprises de santé en France. Il propose une régulation moins centrée sur les baisses de prix et prenant en compte les économies sur les parcours de soins permises par les innovations

Paris, le 3 octobre 2019 – A l'occasion de ses 8èmes Rencontres, le G5 Santé alerte les pouvoirs publics sur le PLFSS 2020 présenté ce lundi 30 septembre, projet qui fait une nouvelle fois peser sur la filière des produits de santé plus de la moitié des économies exigées par le respect de l'ONDAM, avec plus d'un milliard d'euros de baisses de prix annoncées sur les produits de santé. Les prix internationaux étant le plus souvent influencés par les prix français, les fortes baisses de prix annoncées dans le cadre du PLFSS 2020 auront un impact majeur sur les exportations des entreprises produisant en France.

Le G5 Santé s'alarme de ce choix du gouvernement, alors qu'une étude du BIPE, rendue publique en juin dernier, a clairement démontré le recul préoccupant de la France dans le secteur des industries de santé, notamment en termes de production et d'exportations. La poursuite de la politique de baisse de prix, en vigueur depuis 10 ans, augmente les risques de fermeture de sites et de ruptures d'approvisionnement en produits essentiels. Cette politique aura aussi des impacts sur les emplois et sur la baisse d'activité des entreprises de santé en France. Le chiffre d'affaires en France des entreprises du G5 est en recul de 16% depuis 2010, entraînant une forte diminution de la contribution du G5 au PIB (- 23% de 2010 à 2017).

Les huit entreprises du G5 Santé ont jusqu'à présent privilégié la France, soutenant ainsi l'emploi et l'activité industrielle sur l'ensemble du territoire. En apportant à la France un excédent de la balance commerciale de près de 11 milliards d'euros en 2018, elles ont aussi contribué à l'indépendance sanitaire de notre pays. Conscientes que de nombreux acteurs du système de santé éprouvent des difficultés avec le modèle de régulation mis en place depuis dix ans, elles souhaitent un changement de doctrine avec une vraie prise en compte des économies de structure apportées par les innovations sur l'optimisation des parcours de soins des patients, en particulier sur la fréquence et la durée des hospitalisations.

Les membres du G5 santé demandent donc solennellement au Gouvernement d'être cohérent avec les engagements du Premier ministre lors du CSIS de juillet 2018, puis ceux du Président de la République en juillet 2019 : « *L'objectif que je fixe à ce chantier est double : développer, bien plus fortement qu'aujourd'hui, la prise en compte des investissements ou de l'export dans la fixation du prix. Et se donner une meilleure capacité d'aligner les prix faciaux français sur les prix faciaux européens, sans surcoût pour l'assurance maladie.* » (Discours du Premier ministre lors du CSIS de juillet 2018).

Yves L'Epine, Président du G5 Santé et Directeur Général de Guerbet, a déclaré : « *A ce jour, aucune mesure concrète spécifique au secteur n'est venue renforcer la politique industrielle et exportatrice de nos entreprises. Le G5 Santé a mis sur la table 3 propositions concrètes et demande au gouvernement leur mise en œuvre rapide, dans le cadre des relations conventionnelles avec le CEPS. Il propose une évaluation annuelle de leur impact sur l'économie française, sur ses entreprises ainsi que sur le maintien de l'indépendance sanitaire en produits essentiels, au service des patients.* »

A propos du G5 santé (<http://www.g5.asso.fr>)

Le G5 santé, porte-voix des industries de santé françaises, est un cercle de réflexion, présidé par Yves L'Epine, Directeur général de Guerbet, qui rassemble les dirigeants des principales entreprises françaises de santé et des sciences du vivant (bioMérieux, Guerbet, Ipsen, LFB, Pierre Fabre, Sanofi, Servier, Théa).

Celles-ci ont choisi la France comme plateforme de leur développement international et font de l'effort de R&D leur priorité. Les membres du G5 santé partagent 5 ambitions : faire reconnaître l'apport des industries des sciences de la vie en tant qu'acteur essentiel de la santé publique en France, contribuer au rétablissement de la compétitivité de la France, poursuivre un engagement fort au service de l'excellence de la recherche biomédicale française, développer l'accès des patients aux solutions de santé et soutenir le secteur des biotechnologies et des nouvelles technologies.

Contact Presse

Didier Véron, Délégué Général du G5 Santé

Tél. : 01 69 82 72 97 ou 06 08 56 76 54

Email : verondidier@lfb.fr

@G5Sante